

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE Dr RAYMOND VERGÈS

N° 17.940

## Dans 15 jours, François Hollande à La Réunion

### Filière canne : 30.000 emplois dépendent d'une décision politique

**En 2017, c'est la fin du prix minimum fixe et garanti pour le sucre de La Réunion. Tout est donc remis en cause car le prix de la canne est calculé en fonction de ce prix. Dans l'état actuel de la filière, une augmentation des subventions de l'Etat permettra de préserver les planteurs et les deux dernières usines. Dans 15 jours, François Hollande devra s'exprimer à ce sujet.**

En 2017, ce sera la rupture avec un système datant d'avant la seconde guerre mondiale. Depuis des décennies, le sucre réunionnais bénéficie de la garantie de pouvoir écouler à un prix fixe et rémunérateur une certaine quantité de sucre sur le marché extérieur. Quand ce marché était la France, c'étaient les contingents. Quand La Réunion a été intégrée à l'Union européenne, les contingents sont devenus des quotas. La Quantité accordée à La Réunion est de 300.000 tonnes, soit bien plus que la production actuelle. Autrement dit, le sucre fabriqué à La Réunion a la certitude d'être acheté en Europe, soit par les clients des usiniers, soit par l'Europe au prix d'intervention car cette dernière est tenue de payer les invendus à un prix garanti.

En 2017, cette protection n'existera plus. Les usiniers n'auront plus la certitude d'écouler leur production, ils devront faire face à la concurrence internationale. Dans cette compétition, le sucre de betterave et le sucre roux d'Amérique latine sont bien moins chers. En 2017, le coût de production d'une tonne de sucre de canne de La Réunion sera 200 euros plus cher que celui d'une tonne de sucre de betterave.

### 38 millions de plus

Lors d'une audition à l'Assemblée nationale, le responsable de Térésos Océan Indien a précisé que si son entreprise n'est pas sûre de vendre son sucre, elle n'achètera pas la canne



**Dans l'état actuel de la filière, sans aide supplémentaire de l'Etat après 2017, ce sera la fin de la canne à sucre à La Réunion**

des planteurs.

Pour que le sucre de La Réunion puisse continuer à se vendre à un prix suffisamment rémunérateur, il est demandé à l'Etat de compenser la différence. Il donne aujourd'hui une subvention de 90 millions d'euros par an à la filière. Ce qui est revendiqué par les planteurs et les usiniers, c'est une hausse de 38 millions de cette enveloppe après 2017.

C'est la condition nécessaire à la mise

en œuvre d'une nouvelle convention canne pour la période 2015-2021.

Cette condition existait le 25 juillet, date de l'intervention prévue de François Hollande dans la cour de la sucrerie de Bois-Rouge. Elle est toujours là. Seule une décision politique permettra de clarifier la situation, et le 21 août, c'est justement celui qui décide en dernier ressort qui sera là.

## Rencontre chaleureuse entre Ahmed Kathrada et le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion

### Ahmed Kathrada : «encore beaucoup à faire pour éliminer l'extrême pauvreté dans notre pays»

Ce lundi 4 août, un événement exceptionnel s'est déroulé à l'évêché de l'Église catholique réunionnaise. Le Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion (GDIR), présidé par Idriss Issop-Banian et regroupant des représentants de toutes les religions ou spiritualités du pays, a organisé une rencontre avec un grand militant sud-africain de la lutte pour la liberté, Ahmed Kathrada, âgé de 85 ans. Cette rencontre très chaleureuse va sans doute contribuer à renforcer les liens entre nos deux peuples afin de faire avancer le co-développement régional solidaire des peuples frères de l'Indianocéanie.



De gauche à droite, Houssem Amodé, président de l'Association Musulmane de La Réunion, Idriss Issop-Banian, président du Groupe de Dialogue Inter-religieux de La Réunion, Ahmed Kathrada, son interprète Mohamed Saïd Omar et Mgr Gilbert Aubry, évêque de l'Église catholique réunionnaise.

L'événement a commencé par l'accueil de l'évêque, Mgr Gilbert Aubry, qui s'est dit «impressionné par cet accueil et cette rencontre». Puis, Houssem Amodé, président de l'Association Musulmane de La Réunion, qui a organisé cette visite d'Ahmed Kathrada, a souligné «l'immense honneur d'accueillir une personnalité située au premier plan international pour son combat contre l'apartheid dans son pays depuis l'âge de 16 ans, condamnée à mort par l'État raciste et compagnon de lutte de Nelson Mandela, avec qui il a passé 26 ans et trois mois en prison».

Houssem Amodé a également signalé qu'Ahmed Kathrada est notamment venu à La Réunion pour remercier nos compatriotes qui ont milité pendant de nombreuses années afin d'exprimer leur solidarité avec le peuple sud-africain en lutte contre l'apartheid. Ensuite, Idriss Issop-Banian a rappelé que cette personnalité était déjà venue une première fois à La Réunion en décembre 1998 avec d'autres parlementaires sud-africains «pour célébrer avec le peuple réunionnais le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'abolition de

l'esclavage dans notre pays».

### Continuer la lutte contre la pauvreté

Le président du GDIR a également présenté le parcours de son association — «une grande famille au service du pays depuis une quinzaine d'années» — qui a lancé en 2009 la célébration, chaque dernier dimanche de septembre, la Journée réunionnaise de la fraternité. Cette «flamme de l'espérance», dit-il, veut «prouver que toutes les communautés religieuses peuvent s'entendre pour construire un monde harmonieux, fraternel et de paix».

Ahmed Kathrada a félicité les membres du GDIR pour cette œuvre exemplaire et il a notamment souligné qu'en Afrique du Sud «les associations religieuses ont beaucoup contribué à la lutte pour la liberté» menée par Nelson Mandela avec ses camarades de l'ANC. Et au cours du débat qui a suivi avec les invités à cette rencontre, il a mis l'accent sur la nécessité pour les dirigeants actuels du pays de conti-

nuer la lutte contre la pauvreté.

### Que d'émotion !

«Notre démocratie n'a que vingt ans et après les deux millions de maisons construites, la mise en place d'un système de protection sociale, la création de centaines d'hôpitaux et d'écoles etc..., il y a encore beaucoup à faire pour éliminer l'extrême pauvreté dans notre pays», a conclu Ahmed Kathrada. La rencontre s'est terminée par des échanges très chaleureux entre les membres et invités du GDIR avec ce grand combattant sud-africain de la liberté.

Un poème d'Idriss Issop-Banian, traduit en anglais, a été proclamé à son intention. Et plusieurs ouvrages lui ont été offerts, ainsi qu'une copie du «Manifeste réunionnais pour le partage des cultures» signé il y a plusieurs années par diverses associations culturelles réunionnaises à l'initiative notamment de l'historien Sudel Fuma, décédé le 12 juillet dernier. Que d'émotion !

L. B.

## Édito

# 1000 km de bouchons en France : qui dit mieux ?

Ce week-end dernier, il était difficile de rater cette information venant de France: «Près de 1000 kilomètres d'embouteillage se sont formés sur les routes françaises». Comment un pays développé, une puissance économique et militaire, peut-il atteindre l'asphyxie routière? Comment toutes ces intelligences se sont-elles fourvoyées à créer la paralysie? Comment des gens, sommes toutes en bonne santé mentale, s'engouffrent dans ces impasses et acceptent d'être bloqués durant des heures?

Depuis les bancs de l'école, un pays développé et riche est caractérisé par son niveau de motorisation. La France est de ce fait un pays modèle car, en plus, elle possède des entreprises de production automobile: Renault, Peugeot, Citroën, etc. Elle inonde les pays pauvres avec ses autos. A se demander si le taux de voiture par habitant est un critère vertueux.

En effet, quel plaisir trouvent les Français à rester des heures durant dans 1000 kilomètres d'embouteillage? C'est ce modèle qui a été fourgué aux Réunionnais dans les années 50, en remplacement du train ou de l'autorail. Et, on voit les dégâts aujourd'hui avec les milliards de travaux qu'on s'apprête à jeter à la mer. Ce n'est fini. Comment des êtres intelligents ont-il pu créer

ce moyen de transport qui tue encore près de 2.000 personnes par an, en France, autour de 50 à La Réunion, 150 à Maurice et 50.000 en Chine?

Ce bilan était inimaginable quand la Chine était le pays du vélo. Après avoir pourri la société chinoise avec l'automobile, maintenant les Français proposent leur solution de «Vélib», et de consacrer une journée pour célébrer la «journée mondiale du vélo».

Heureusement que le ridicule ne tue pas sinon tous les responsables politiques et décideurs d'aménagement du territoire auraient été longtemps décédés!

---

**J.B.**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés

69<sup>e</sup> année

### DIRECTEURS DE PUBLICATION :

1944-1947 : Roger Bourdageau • 1947 - 1957 : Raymond Vergés • 1957 - 1964 : Paul Vergés • 1964 - 1974 : Bruny Payet • 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom • 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon • 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud • Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

### RÉDACTION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29  
ÉMAIL RÉDACTION : [temoignages@wanadoo.fr](mailto:temoignages@wanadoo.fr)  
SITE WEB : [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

### ADMINISTRATION

TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23  
ÉMAIL AVIS, ABONNEMENT :  
[avis.temoignages@wanadoo.fr](mailto:avis.temoignages@wanadoo.fr)

## Sénat: «De fortes inégalités entretenues par les compléments de rémunération dans la fonction publique» -3-

# «Un secteur privé à la remorque d'un secteur public prédominant»

**D**ans une partie consacrée à la structure de l'emploi outre-mer, les auteurs du rapport du Sénat sur les niveaux de vie outre-mer constatent que les ouvriers ont en moyenne un salaire moins élevé qu'en France. Ce n'est pas le cas des cadres dont les salaires peuvent être majorés par des conventions inspirées de la sur-rémunération. Le rapport note également que les services constituent l'essentiel de l'économie des Outre-mer, un secteur très dépendant des transferts publics. Voici la suite du rapport:

Écarts salariaux par rapport à l'hexagone (en 2010)

(En %)

	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Guadeloupe	+ 1,3	+ 2,7	+ 3,2	- 4,6
Martinique	+ 1,5	+ 5,5	+ 2,6	- 4
Guyane	+ 4,8	+ 14,2	+ 4,1	- 2,4
La Réunion	- 0,7	+ 4	+ 0,1	- 4,5
Ensemble DOM	+ 0,9	+ 5,1	+ 1,8	- 4,2

Source : Calculs réalisés à partir des données INSEE figurant dans le tableau précédent

### Un secteur privé caractérisé par une faible proportion de cadres et de réels écarts salariaux par rapport à l'hexagone

En 2010, le salaire net annuel moyen dans le secteur privé des DOM (hors Mayotte) s'élevait à 22 820 euros en équivalent temps plein (ETP), soit un niveau inférieur de 9 % à celui de l'hexagone.

Ce moindre niveau de salaire moyen résulte essentiellement de la structure particulière de l'emploi salarié domien, marquée par une faible proportion de cadres. Ceux-ci représentaient en effet de 8,5 % de l'emploi à La Réunion à 11,2 % de l'emploi en Guyane contre 17,2 % dans l'hexagone.

À l'inverse, les professions intermédiaires et les employés représentent une part plus importante de l'emploi salarié dans les DOM que dans l'hexagone.

Bien que les données 2010 et 2006 ne soient pas strictement comparables car provenant de sources différentes, certaines évolutions sont manifestes.

On constate que les effectifs ouvriers ont tendance à se contracter significativement dans les DOM, tendance semblable à celle perceptible dans l'hexagone. Au contraire, la tertiarisation des économies induit un accroissement des effectifs d'employés. Les effectifs de cadres progressent, sauf en Guyane. La proportion de cadres est également faible en Polynésie française avec 7,2 % des emplois en 2007.

Au sein d'un même segment d'activité, le niveau de salaire moyen reste cependant assez comparable. L'analyse des écarts de salaire par catégorie socioprofessionnelle montre en effet un niveau de salaire plus favorable pour les cadres dans les DOM, à l'exception de La Réunion. Il en va de même et dans une plus large mesure pour les professions intermédiaires dont le salaire moyen est supérieur dans tous les DOM à celui de l'hexagone.

Ce constat d'une situation salariale favorable aux cadres et professions intermédiaires prévalait déjà au début des années 2000. Cependant, les écarts constatés, tout en restant significatifs, ont tendance à se réduire.

Les niveaux de rémunération moyens des employés sont relativement proches. En revanche, avec un différentiel de 4,2 %, l'écart de rémunération est défavorable pour les ouvriers dans les DOM.

Deux raisons expliquent, selon l'INSEE, le niveau de rémunération plus élevé offert aux salariés les plus qualifiés dans les DOM. D'une part, face au déficit important de main-d'oeuvre qualifiée, les entreprises sont conduites à offrir des rémunérations plus attractives et à recruter sur le marché national. D'autre part, certaines conventions collectives locales fixent des majorations salariales dans les DOM par rapport au niveau hexagonal. Il en va notamment ainsi dans le secteur bancaire.

## Répartition de l'emploi salarié dans les DOM par secteur d'activité

(En %)

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	Mayotte	France
Agriculture, sylviculture et pêche	1,4	3,6	0,9	1,2	8,5	0,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	1,7	1,9	2,7	1,5	2,2	1,5
Industrie manufacturière	5,1	5	5,2	5,7	2,6	12,1
Construction	5,6	5,3	6,8	6,8	8,0	6,1
Services marchands	43,3	43,2	33,8	44,2	38,6	47,1
Services non marchands	42,9	40,9	50,4	40,6	40,1	32,2

Source : INSEE, 2010, stat. adm., 2007 RP pour Mayotte

### Prépondérance du secteur tertiaire non marchand

La structure de l'emploi dans les DOM est marquée par une prépondérance du secteur tertiaire non marchand, qui emploie 42,1 % des salariés contre 32 % dans l'hexagone. En Guyane, ce secteur emploie même plus d'une personne sur deux.

À l'inverse, l'industrie apparaît sous-représentée, contribuant à 7,2 % de l'emploi salarié seulement contre 13,8 % dans l'hexagone. Il convient toutefois de noter la place importante des industries extractives en Guyane.

L'agriculture est quant à elle plus présente dans l'emploi salarié des DOM, en particulier à Mayotte.

En 2006, les salariés du secteur public dans les DOM représentaient 30 % de l'ensemble des actifs contre 36 % pour les salariés du secteur privé, ces proportions s'élevant respectivement pour l'hexagone à près de 24 % et 59 %.

Les services constituent ainsi la principale source de création de richesse des économies ultramarines. Celles-ci demeurent très dépendantes des transferts publics.

À La Réunion, les services non marchands contribuent pour 36,7 % à la richesse de l'île, alors qu'ils ne représentent que 26 % du PIB hexagonal en 2009.

De même en Guadeloupe, les services administrés contribuent pour 41,4 % à la richesse de l'île, en croissance de 10 points par rapport à 1999. L'accentuation de ces écarts s'explique, selon l'IE-

DOM, par le rythme de croissance plus élevé des services administrés en Guadeloupe.

La Martinique apparaît également comme une économie qui repose sur le secteur public et parapublic. Les services constituent la principale source de création de richesse puisqu'ils représentent 83,7 % de la richesse produite en 2009 contre 79,2 % dans l'hexagone. Les services non marchands contribuent à 44,1 % de la richesse produite. À Mayotte, le poids des administrations publiques représente plus de la moitié du PIB. Parallèlement à l'élévation des dépenses de personnel, la part du secteur public est en effet passée de 44 % en 2001 à 49 % en 2005 puis 51 % en 2009. Entre 2005 et 2009, les masses

salariales de la collectivité départementale, de l'État et des communes ont augmenté respectivement de 29 %, 56 % et 89 %.

Le caractère attractif du secteur public dans les économies ultramarines s'explique en partie par le niveau des rémunérations servies. Pour autant, rapporté à la population de chaque territoire, le nombre de fonctionnaires n'apparaît pas sensiblement plus élevé que dans l'hexagone, et l'importance relative du secteur public résulte principalement de l'atonie de l'emploi privé.

En Polynésie française en 2010, le secteur public regroupe 22 % de l'emploi salarié, avec 15 % relevant de l'administration territoriale. (*à suivre*)

### Recommandation n° 3 -

**Rénover le dispositif des compléments de rémunération pour en faire un outil vertueux au service des économies ultramarines :**

Redéfinir le régime des sur-rémunérations sur la base incontournable des trois exigences suivantes :

- une entrée en vigueur progressive pour éviter toute déstabilisation des économies ultramarines, seuls les nouveaux entrants dans la fonction publique devant être concernés ;

- la définition d'un référentiel stable et régulièrement publié mesurant pour chaque territoire le différentiel de coût de la vie afin d'y adosser le niveau des compléments de rémunération ;

- la mise au point d'un dispositif permettant de réinjecter dans les économies ultramarines les sommes dégagées.

Demander au Gouvernement la réalisation d'une étude opérationnelle de mise en oeuvre du nouveau dispositif, identifiant précisément le mécanisme garantissant la réinjection dans les économies ultramarines des montants économisés.

## Sommet Afrique/États-Unis à Washington

# 14 milliards de dollars d'investissements américains en Afrique

**R**éunis en sommet historique, les dirigeants des États-Unis et de l'Afrique ont évoqué la partie commerce et investissement mardi 5 août. Washington souhaite ainsi rattraper son retard face à l'Europe et aux pays émergents.



**John Kerry, chef de la diplomatie US, a donné le ton du sommet en ouvrant les débats.**

Le président Barack Obama a annoncé qu'un certain nombre d'entreprises américaines allaient s'engager à investir 14 milliards de dollars sur le continent, selon un responsable de la Maison Blanche, cité par l'Agence France Presse. Toutefois, aucun calendrier n'a été précisé et les investissements devraient se concentrer sur les secteurs de la construction, des énergies propres, de la banque et des technologies de l'information.

### Démocratie et Droits de l'homme

La première journée de rencontre, lundi 4 août, a été consacrée à la démocratie et aux droits de l'homme. Le secrétaire d'État américain John Kerry a assuré devant les chefs d'État africains qu'une «société civile forte, le respect pour la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme, ce ne sont pas seulement des valeurs américaines, ce sont des valeurs universelles». Certains chefs d'État ont un bilan mau-

vais en matière des Droits de l'Homme, raison pour laquelle, John Kerry a tenu à affirmer que «la plupart des peuples d'Afrique étaient favorables à une limitation à deux mandats pour leurs dirigeants». Ce dernier a pressé «les dirigeants de ne pas modifier les constitutions pour leurs bénéfices personnels ou politiques».

Une remarque faite en référence aux volontés affichées du Burkina Faso, de République Démocratique du Congo, du Congo-Brazzaville ou encore du Burundi de modifier la Constitution à l'approche des prochaines échéances électorales. John Kerry a rencontré le président congolais, Joseph Kabila, à qui il aurait demandé de respecter la limite à deux mandats imposée par la loi fondamentale congolaise, dans la perspective des élections de 2016, et son homologue burkinabè, Blaise Compaoré.

### Commerce et investissement

L'administration américaine et les

géants américains de l'industrie veulent tisser des liens économiques solides avec le continent africain, considéré désormais comme la zone la plus prometteuse de la planète. Ainsi, le FMI a estimé dans ses dernières perspectives économiques mondiales à 5,8% de croissance en 2015.

En 2013, les échanges commerciaux entre l'Afrique et Pékin ont atteint 210 milliards de dollars, contre 85 milliards de dollars entre Washington et les pays africains. C'est pourquoi, le secrétaire d'État a clairement annoncé «Je le dis sans complexe: nous voulons et nous allons travailler dur pour que davantage d'entreprises américaines investissent en Afrique».

Le but sera également de permettre aux entreprises africaines d'investir aux États-Unis, «et il n'y a pas de raison qu'elles ne le puissent pas», a-t-il ajouté. Lors de son allocution, le patron de General Electric Jeffrey Immelt, a indiqué que «la croissance est là, maintenant, et pour de vrai. Il n'y a aucune raison que les milieux d'affaires américains ne rattrapent pas» leur retard.

Au cours des débats, la loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA), créé en 2000, a été remise en cause, car elle n'est plus adaptée aux échanges actuels. «Il est clair que l'Afrique de 2014 n'est pas l'Afrique de 2000», a reconnu le représentant américain au Commerce, Michael Froman. «Beaucoup d'entre vous se détournent de ce système unilatéral d'avantages et scellent des accords avec des partenaires commerciaux, comme le fait l'Union européenne», a-t-il ajouté devant des entrepreneurs africains.

Susan Rice, conseillère à la sécurité nationale de la Maison Blanche, a admis qu'il fallait désormais «rompre avec une image de l'Afrique trop souvent associée aux conflits, à la maladie et la pauvreté». Cette dernière a admis que les américains avaient «encore beaucoup de travail pour faire évoluer une vision dépassée dans laquelle l'Afrique est souvent marginalisée».

**Céline Tabou**

## Epidémie hors de contrôle

# 887 morts du virus Ebola

**D**epuis quelques jours, certaines capitales internationales ont recommandé à leurs ressortissants d'éviter tout voyage non essentiel dans les trois pays touchés: le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée. Paris a de son côté ajouté à la liste, le Nigeria. Des compagnies aériennes ont d'ailleurs refusé de desservir certaines destinations de la région.

Conakry a accueilli vendredi 1er août le sommet régional, parmi lesquels les trois pays touchés, ainsi que la Côte d'Ivoire et l'OMS (Organisation mondiale de la santé) dans le but de mettre en place des mesures d'isolement des communautés rurales les plus touchées. Ainsi, les forces de sécurité interdiront à toute personne montrant les symptômes de la maladie de sortir d'un périmètre où se concentrent 70 % des 1.323 cas, dont 729 mortels, recensés à ce jour.

### Un virus «hors de contrôle»

La directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, a expliqué au quotidien «Les Echos» que les efforts pour lutter contre l'épidémie sont «encore insuffisants», en raison d'un manque de communication et de suivi des contacts. Le bilan humain et socio-économique est selon cette dernière «catastrophique» et le risque de propagation à d'autres pays «réel». Pour cette dernière, tout dépendra de la «manière dont les choses vont être expliquées aux gens» pour éviter la contagion.

Le bilan du virus Ebola s'est alourdi ces derniers, pour atteindre 887 morts, a annoncé, lundi 4 août, l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Pour l'heure, l'épidémie a contaminé 1.603 personnes, elle serait la plus mortelle jamais observées, depuis la découverte du virus en 1976 au Congo. L'OMC a fait état de 358 morts en Guinée, 255 au Liberia, 273 en Sierra Leone et un au Nigeria.

Face à cette situation, la Banque mondiale a annoncé, lundi 4 août, avoir débloqué un fonds d'urgence de 200 millions de dollars pour aider les pays touchés à contenir la propagation de l'épidémie. Cependant, deux jours plutôt, Médecins sans frontières a assuré que l'épidémie était «hors de contrôle». Il a un «réel risque de voir de nouveaux pays tou-



**L'équipement de protection d'un travailleur sanitaire de MSF est désinfecté à la sortie de l'unité d'isolement réservée aux malades atteints d'Ebola, à Kailahun.**

**Photo: Tommy Trenchard/IRIN**

chés», a affirmé l'ONG. La Banque mondiale a mobilisé 200 millions de dollars en urgence pour aider la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone à contenir l'épidémie d'Ebola, indique un communiqué publié lundi à Washington.

### Une aide de 200 millions d'euros

Le président de la Banque mondiale, Jim Yong Kim, médecin spécialisé dans les maladies infectieuses, a exprimé son inquiétude en affirmant que «de nombreuses vies sont en danger si on ne parvient pas à stopper l'épidémie d'Ebola dans son élan», dans un communiqué de presse. Ce dernier a annoncé l'aide financière allouée aux pays et indiqué qu'il surveillait «en permanence l'effet meurtrier de la maladie et je suis très attristé de voir qu'elle touche des travailleurs médicaux, des

familles et des communautés». Les aides iront à l'achat de matériel médical, au paiement du personnel soignant ainsi qu'à la mise en place d'un système de veille médicale et de laboratoires dans les régions touchées. De plus, le fonds servira à aider les communautés économiquement affectées par l'impact de la maladie, a précisé la Banque mondiale.

D'après les estimations faites par le Fonds Monétaire International (FMI) et l'institution de développement, la Guinée pourrait perdre un point de croissance de son Produit Intérieur brut (PIB) qui passerait de 4,5% à 3,5% à cause de l'épidémie. D'ailleurs, dans les trois pays touchés, le secteur agricole est le premier impacté par l'épidémie, car les travailleurs fuient les régions atteintes, tandis que le commerce transfrontalier est ralenti, que des mines ont été fermées et que des vols ont été annulés.

# Otè!

## Kann ? In bone doz l'agrikiltir natirèl la pa pou fé ali d'tor...An kontrèr !

*Moin na in dalon i di partou li lé avangardis. Si tèlman li lé avangardis, l'ariv ali in zour, li la trouv lo progré déyèr son do. Si tèlman li lé pou lo progré, li di li mèm la ansèrv an promyé lézèrban isi La Rényon. Li lé vèrsé vèy pa dann la késtyonn l'angré, li koné la potas, li koné lasid fosforik, li koné galman silfate d'amonyak é anplis li koné kouk i ansèrv. Li manyé bien bann z'ormone é késtyonn z'inséktisid li lé vèrsé ladan vèy pa! Défoi mèm li lé an kolèr kan l'érop i interdi in l'inséktisid sansa in n'ot pars pou li na arienk sa ké lé éfikas. Éfikas, sa in mo i plé ali bokou...*

*I ariv amoin poz ali kstyon, mé an prékosyon pars moin la pèr, konm di lo kont, li ranvoy amoin dann mon kord. Donk in zour mi domann ali, mi di ali pardon siouplé, mé mi èmré konète si san lo l'angré shimik, san lo lézèrban, san le lormone, kann i pé pousé é si li pé donn de suk, an avoir lo poi. Mi di ali sa pars si sa lé posib pétète ké kann va kout moin shèr é si li done do sik konm i fo, si son mélas lé konvnab é si son bagas konm son vinas lé vayan é bin, pou moin, éskiz mon pardon, mé noré moiyn pou moiyéne.*

*Otè! Dalon-la la larg amoin in rogar té i fé pli mal k'in kou d'poin dann mizo, k'in klak dan la tèt é k'in kou d'boi dsi lo rin. Li la di amoin kat ti parol. Inn: ou i vé out kann lé konm zèrb Sin-Pol? Dé: ou i vé fé dsèl ou sinonsa do sik? Troi, ou i vé donn manzé borèr? Kat: tansion mové zèrb va kouv ali... Moin lé répéktyé é moin la pa di arien solman moin la fine lir in bonpé zafèr dsi bann plantaj é moin la fine konprann la pa bann produi shimik va sov lo plantèr, mèm o kontrèr..In bone doz l'agrikiltir natirèl la pa pou fé ali d'tor é pou aplaté son posh. Sé mèm lo kontrèr, fransh vérité!*

**Justin**

**NB.** *Kosa i lé in l'agrikiltir natirèl? I paré, sé konm k'i diré ardone favèr bann sistèm natirèl k'i pèmète dopi milyon é milyonn z'ané san pétrol, san travay la tèr, san mékanizé, donn la vi an gran kantité épi, mète an armoni lo biotope, lo bann plant, lo bann zaimo pou an final de kont mète la prospérité, l'androi l'avé arienk l'okisité- l'abondans pou ranplas la péniri. Lo biotope sé lo milyé fiziko-shimik é lo biosénoz sé lo vivan: biotope plus biosénoz i fé in ékosistèm.*